



plage musicale
en bangor

BELLE-ÎLE EN MER
16 au 26 juillet 2024

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Plage musicale en Bangor

Piano, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, flûte de Pan, clarinettes, basson, harpe, chant, chant du monde, musique de chambre, initiation à la direction d'orchestre, ensemble vocal, orchestre.

 [plage_musicale_en_bangor](https://www.instagram.com/plage_musicale_en_bangor)

 [PlageMusicaleenBangor](https://www.facebook.com/PlageMusicaleenBangor)

www.belleilemusique.com

ACADÉMIE 2024

L'Académie 2024 de Plage musicale en Bangor se déroulera du mardi 16 juillet 2024 après-midi au vendredi 26 matin dans l'Auberge de Jeunesse de Le Palais. Cet hébergement permet aux élèves de profiter au mieux de l'enseignement complet proposé par l'Académie : cours d'instrument, classes d'ensembles, musique de chambre, ensemble vocal, classe d'orchestre, masterclass. Le soir, les stagiaires assistent aux concerts du Festival. Les professeurs sont tous des pédagogues confirmés, ouverts au dialogue et particulièrement soucieux de transmettre la passion de la musique. Concertistes de haut niveau, ils sont les principaux interprètes du 18^{ème} Festival qui se déroule en parallèle. Nous espérons vivre avec vous cet événement dans le cadre magnifique de Belle-Île-en-Mer.

Christophe BEAU, *directeur pédagogique et artistique*

CLASSES D'INSTRUMENT

PIANO

Carine ZARIFIAN,

titulaire du C.A., professeur au Conservatoire Maurice Ravel (Paris 13^{ème}). Préparation au D.E. et au C.A. Lauréate de concours internationaux.

VIOLON

Saskia LETHIEC,

titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Versailles, membre fondatrice du trio Hoboken et du Quatuor Lughna.

Nathanaëlle MARIE,

titulaire du C.A., membre de l'Ensemble Hélios, lauréate du concours international de trio de Kuhmo, Finlande. Professeur au C.R.D. de Paris-Vallée de la Marne à Noisiel.

ALTO

Laurent CAMATTE,

titulaire du C.A., professeur au Conservatoire Claude Debussy (Paris 17^{ème}), membre des ensembles Courts-Circuit et Linéa.

VIOLONCELLE

Christophe BEAU,

titulaire du C.A., membre d'Accroche Note et de l'Ensemble Hélios, fondateur de Plage Musicale en Bangor. Professeur de violoncelle et de musique de chambre au Conservatoire Gabriel Fauré (Paris 5^{ème}).

HARPE

Delphine BENHAMOU,

titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Paris et au Conservatoire Darius Milhaud (Paris 14^{ème}) et membre de l'ensemble Calliopée.

FLÛTE TRAVERSIÈRE

Christel RAYNEAU,

titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Versailles, flûte solo de l'Orchestre des Concerts Lamoureux, fondatrice et directrice de l'Ensemble Hélios, lauréate de concours internationaux.

CLARINETTE ET CLARINETTE BASSE

Armand Angster,

titulaire du C.A., professeur de clarinette et de musique de chambre à la Haute École des Arts du Rhin. Fondateur de l'ensemble Accroche Note.

BASSON

Paul RIVEAUX,

membre de l'Ensemble Intercontemporain, masterclass internationales de la musique baroque à la musique contemporaine.

FLÛTE DE PAN

Michel TIRABOSCO,

jeune prodige de la flûte de Pan, Certificat à la flûte de Pan au Conservatoire Supérieur de Genève avec le Prix du Conseil d'Etat, enseignant au Conservatoire de l'Ouest vaudois.

CHANT

Shigeko HATA,

soprano, études à l'Université de Tokyo, premier Prix au concours de chant français d'Osaka, professeur de chant au Conservatoire Gabriel Fauré (Paris 5^{ème}).

CHANT DU MONDE

Sophie TIRABOSCO,

travail vocal autour de chants du monde, en solo, duo ou trio. Découverte des chants tziganes, italiens, espagnols ou du Moyent-Orient. Le travail inclut: respiration, pose de voix et travail sur le corps.

PRATIQUES COLLECTIVES

MUSIQUE DE CHAMBRE

Avec des professeurs des classes d'instrument.

INITIATION À LA DIRECTION D'ORCHESTRE

Hacène LARBI, compositeur, chef d'orchestre, chef invité de l'Orchestre Symphonique de Pékin.

ENSEMBLE VOCAL ET CLASSE D'ORCHESTRE

Pauline MOULIN-KLIMOFF,

compositrice, cheffe de chœur assistante des chœurs d'enfants Sotto Voce. Œuvre préparée pendant l'académie et jouée au Concert de Clôture: Requiem de Gabriel Fauré.

ORGANISATION

- 1- Le stage est ouvert à des étudiants de tous niveaux, âgés d'au moins 10 ans pour les externes, 11 ans pour les internes. L'inscription doit être validée par le professeur pressenti. La direction se réserve la possibilité de définir et d'équilibrer le nombre de stagiaires pour le bon déroulement du stage.
- 2 - Chaque stagiaire doit présenter un programme de son choix et prévoir, outre ses partitions, des jeux de cordes et un pupitre. Les programmes de musique de chambre vous sont transmis fin juin 2024 sur l'adresse email fournie, ainsi que les partitions d'ensemble vocal et de la classe d'orchestre.
- 3 - Les journées comprennent les cours individuels d'instrument et, selon les cas, les masterclass, les classes d'ensembles, les cours de musique de chambre et les ateliers, la classe d'orchestre, l'ensemble vocal et l'initiation à la direction d'orchestre.
- 4 - Le soir, les stagiaires peuvent assister gratuitement aux concerts du festival.
- 5 - Pendant le séjour, chaque élève prépare une ou plusieurs pièces, seul et au sein de pratiques collectives, et peut ensuite participer à leur exécution au cours d'auditions publiques ou du concert final de l'Académie inscrit au programme officiel du festival.

MODALITÉS PRATIQUES

- 1 - Les inscriptions sont ouvertes à partir du 20 décembre 2023.
- 2 - Les stagiaires sont responsables de l'organisation de leurs voyages jusqu'à Le Palais (train et bateau, aller-retour) et des réservations.
- 3 - Accès par le train : Paris gare Montparnasse-Auray, changement à Auray, train «tire-bouchon» entre Auray et Quiberon. Navette par bus entre la gare de Quiberon et l'embarcadère. Bateau pour Le Palais (Compagnie Océane).
- 4 - Les stagiaires internes seront accueillis à leur arrivée à Le Palais le mardi 16 juillet 2024 à partir de 14h. Veuillez nous indiquer à l'avance l'heure d'arrivée de votre bateau à Le Palais : nous viendrons vous attendre sur le quai. Le transfert à l'auberge de jeunesse de Le Palais sera effectué par nos soins.
La réunion d'ouverture de l'Académie se fera le mardi 16 juillet à 18h à l'Auberge de Jeunesse de Le Palais, suivie d'une première classe d'ensemble vocal pour tous de 19h à 19h45.
- 5 - Le départ se fait pour tous le vendredi 26 juillet dans la matinée, entre 9h et 12h.
- 6 - L'hébergement des mineurs en pension complète se fait dans des chambres de deux lits dans l'Auberge de Jeunesse de Le Palais à 50 mètres des lieux de cours. L'encadrement des mineurs est assuré par des personnes qualifiées. Les externes peuvent acheter des tickets-repas pour prendre leurs repas avec les internes.
- 7 - Les possibilités d'hébergement à Belle-Île-en-Mer pour les adultes (mobilhome et chez l'habitant) sont limitées : contactez-nous.
- 8 - Les stagiaires s'engagent à respecter les locaux et l'interdiction de fumer et boire de l'alcool à l'intérieur, à respecter l'organisation du stage et son éthique et à observer en tous lieux une indispensable discrétion, notamment de 22h à 7h. Tout manquement entraînera l'exclusion immédiate du stage sans remboursement.
- 9 - Contact téléphonique jusqu'au 30 juin : 06 80 46 01 25.

TARIFS

Académie du 16 au 26 juillet 2024 comprenant l'inscription aux cours individuels d'instrument et à au moins une pratique collective (musique de chambre, orchestre, ensemble vocal), ainsi que l'accès aux concerts du festival :
piano et harpe : 580€ ; autres instruments : 550€.
Réduction de 40€ pour la deuxième inscription dans la même famille.
Inscription sans la classe d'instrument (musique de chambre, ensemble vocal, orchestre, concerts le soir) : 290€.
Hébergement en pension complète : 560€ (supplément pour les mineurs : 60 €).
Tickets repas pour les externes : 12€ l'unité.

Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin d'inscription au verso.
Nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, les places étant limitées.
Une fois votre inscription validée par le professeur pressenti et par la direction, vous en serez informé(e) par email avec une demande d'acompte. Acompte demandé : 200€ pour les cours seuls, 400€ pour les cours + hébergement.

Dès paiement de cet acompte, vous recevrez un accusé de réception validant votre inscription. Le solde devra impérativement être versé au plus tard le 20 juin 2024.

Les règlements se font par virement sur le compte bancaire de Plage musicale en Bangor. Merci de bien préciser en référence le nom et le prénom du stagiaire, et la mention « acompte » ou « solde » selon le cas :

IBAN : FR76 1027 8060 3100 0201 5650 110

BIC : CMCIFR2A

À défaut de virement, les règlements sont possibles par chèque bancaire, rédigé à l'ordre de «Plage musicale en Bangor», sans autre mention, ou par chèques-vacances (sans aucune mention) et à expédier à : Christiane BEAU, 9 Place des Halles 37290 Preuilly-sur-Claise
Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à l'Académie de musique Plage musicale en Bangor

du 16 au 26 juillet 2024

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 20 décembre 2023.

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....Pays.....
Téléphone (obligatoire).....
Email (obligatoire).....
Date de naissance...../...../.....Sexe.....
Instrument.....Niveau.....
Votre conservatoire.....
Nom du professeur avec qui vous souhaitez travailler.....
Hébergement en pension complète demandé: - oui - non

1) Je déclare avoir pris connaissance et accepté toutes les conditions énoncées dans cette plaquette. Je m'engage à en respecter toutes les modalités. J'autorise Plage musicale en Bangor à utiliser les éventuelles captations de mon image à des fins de communication dans le cadre de son festival-académie. Toute annulation de l'inscription par moi-même entraînera une retenue égale à 20% du coût total de la facture si elle intervient avant le 20 juin 2024, 50% du 20 juin 2024 au 7 juillet 2024 et 100% après le 7 juillet 2024. Les cours que je ne prendrai pas, quelle qu'en soit la raison, ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou réduction.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »
(signé par le stagiaire et les parents responsables dans le cas d'un mineur)

2) Autorisations supplémentaires pour les mineurs

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....
Père/ Mère/ Tuteur de.....

autorise cet enfant mineur à participer aux sorties, y compris la baignade, et activités du stage et j'autorise la Direction de Plage musicale en Bangor à prendre toute mesure nécessaire en cas d'accident ou de maladie. J'autorise son transport individuel pour tous les trajets nécessaires durant le stage de Plage musicale en Bangor de juillet 2024 : notamment entre l'embarcadère et l'Auberge de Jeunesse de Le Palais, ainsi que pour les concerts et activités extérieures (en particulier à la Plage des Grands Sables, Sauzon, Le Palais, Locmaria).

Date et signature :

Dans le cas d'un enfant de moins de 18 ans mais âgé de plus de 15 ans, je l'autorise je ne l'autorise pas
à sortir non accompagné par un membre du staff de Plage Musicale entre 9h et 19h.

Date et signature :

Merci d'adresser ce bulletin à
Christiane BEAU, 9 Place des Halles 37290 Preuilley-sur-Claise
jusqu'au 30 juin 2024 : 06 80 46 01 25 - christianebeau37@gmail.com

Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.